

Anesthésie et écornage des chevreaux

Cours théorique FSEC / SSPR (allemand / français)

Date : lundi, 4 mai 2026, 10.00 – 12.00 heures

Lieu : FSEC, Schützenstrasse 10, 3052 Zollikofen BE

Délai d'inscription : 20 avril 2026

La participation au cours «anesthésie et écornage des chevreaux» permet aux éleveurs d'acquérir les bases théoriques nécessaires à l'obtention de l'attestation de compétence pour l'écornage de leurs propres chevreaux. L'anesthésie doit être pratiquée par le vétérinaire.

Contenu

Exposés sur les thèmes suivants :

- Bases juridiques
- Stress causé aux cabris par l'écornage
- Anatomie
- Anesthésie et écornage

À la fin du cours, un contrôle des objectifs d'apprentissage est effectué.

Remarque: pour obtenir l'attestation de compétence, il faut, en plus du cours théorique et du contrôle des objectifs d'apprentissage, s'exercer à l'écornage dans les règles de l'art dans sa propre exploitation, sous la surveillance du vétérinaire de troupeau. Si vous avez acquis suffisamment d'assurance pour effectuer toutes les opérations correctement et de manière autonome, le vétérinaire de troupeau vous inscrira auprès du service vétérinaire cantonal compétent en vue d'une vérification de vos aptitudes.

Groupe cible : éleveurs qui souhaitent écorner eux-mêmes leurs propres chevreaux jusqu'à l'âge de 3 semaines.

Frais :

Membres FSEC et SSPR : CHF 50.00

Non-membres : CHF 100.00

Vous recevrez la facture avec la confirmation d'inscription quelques jours avant le cours.

Une annulation sans frais est possible jusqu'à une semaine avant le début du cours. Pour les annulations effectuées au plus tard 24 heures avant le début du cours, 50 % du prix du cours vous sera facturé. Sans annulation ou en cas d'absence, la totalité du prix du cours sera facturée.

Documents / attestation de cours : seront remis le jour du cours.

Si vous êtes intéressé(e), inscrivez-vous dès que possible, au plus tard jusqu'au 20.04.2026. Il s'agit du dernier cours théorique sur l'écornage des cabris jusqu'à nouvel ordre.

Inscription